

Direction du bureau du sous-ministre  
et du secrétariat

PAR COURRIEL

Le 6 octobre 2020

DEMANDEUR

N/Réf. : 202009-43

**Objet : Demande d'accès à l'information**

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 28 septembre 2020.

La recherche a permis de repérer un document concernant votre demande qui vous est accessible. Vous le trouverez ci-joint. Cependant, nous vous informons que nous ne détenons pas l'annexe mentionnée dans ce document.

Nous vous indiquons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le responsable de l'accès à l'information,

Démosthène Blasi

p. j. 2